

NORME INTERNATIONALE

ISO
8548-1

Première édition
1989-08-01

Prothèses et orthèses — Malformations des membres —

Partie 1 : Méthode de description des malformations congénitales des membres (standards.iteh.ai)

Prosthetics and orthotics — Limb deficiencies —

Part 1 : Method of describing limb deficiencies present at birth
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4d7dbaa62bb4-iso-8548-1-1989>



Numéro de référence
ISO 8548-1 : 1989 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8548-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 168, *Prothèses et orthèses*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/760ebffc-6faf-438a-a9e5-4d7dbaa62bb4/iso-8548-1-1989>

L'ISO 8548 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Prothèses et orthèses — Malformations des membres* :

- *Partie 1 : Méthode de description des malformations congénitales des membres*
- *Partie 2 : Méthode de description des moignons d'amputation des membres inférieurs*

NOTE — Une partie supplémentaire est aussi en préparation, couvrant la méthode de description des moignons d'amputation des membres supérieurs.

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 8548 est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Introduction

Avant 1961, il y avait peu ou pas d'entente sur les termes employés pour la description des malformations congénitales du squelette des membres. Dans la même année, Frantz et O'Rahilly publièrent une classification aux USA dans le but de fournir un système compréhensif de nomenclature. En même temps, on utilisait un système différent en Europe. Ces deux systèmes ne se ressemblaient guère bien que les termes employés dérivent de racines grecques. En 1966, Burtch essaya de combler cette lacune en révisant la classification américaine qui, en fait, fut plutôt un troisième système de classification qu'une version révisée de l'ancienne. En 1969, Henkel et Willert établirent une systématisation de la nomenclature allemande reposant sur le degré d'atteinte de la malformation.

En s'appuyant sur ces données, l'ISPO (International Society for Prosthetics and Orthotics) organisa une réunion de travail en 1973 dont l'objectif était d'établir une classification unique acceptable. On arriva rapidement à un accord en n'appliquant celle-ci qu'aux malformations résultant d'un défaut de formation des segments des membres et en les décrivant en termes anatomiques simples, excluant les termes dérivant du grec ou du latin. La réunion de travail (plus connue sous le nom de commission Kay, du nom de son ex-président Hector Kay) établit ainsi une classification qui fut essayée dans de nombreux centres. En bref, elle décrit toutes ces malformations comme étant soit «transversales», soit «longitudinales». Les premières comprennent toutes celles dans lesquelles le membre affecté s'est développé jusqu'à un niveau particulier au-delà duquel ils y a absence totale d'éléments osseux; ainsi le membre ressemble à un moignon d'amputation. On définit de telles malformations par le niveau par lequel se termine le membre. Les malformations de type «longitudinal» comprennent toutes les autres dans lesquelles un ou plusieurs os peu(ven)t être partiellement ou totalement absent(s); dans ce cas, on nomme la partie d'os, l'os ou les os absent(s).

Les utilisateurs de la présente Norme internationale sont également avisés de l'existence de «WHO International Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps», publié par l'Organisation Mondiale de la Santé, Genève, 1980.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8548-1:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/760ebffc-6faf-438a-a9e5-4d7dbaa62bb4/iso-8548-1-1989>

Prothèses et orthèses — Malformations des membres —

Partie 1 :

Méthode de description des malformations congénitales des membres

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8548 établit une méthode de description des malformations congénitales des membres supérieurs et inférieurs.

Elle décrit uniquement les malformations des membres dues à un manque de formation des dits membres et elle le fait sur des bases radiologique et anatomique. Aucune tentative n'a été faite pour s'en rapporter à des facteurs étiologique ou épidémiologique.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 8548. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 8548 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 8549-1 : 1989, *Prothèses et orthèses — Vocabulaire — Partie 1: Termes généraux.*

ISO 8549-2 : 1989, *Prothèses et orthèses — Vocabulaire — Partie 2: Termes se rapportant aux prothèses de membres externes et aux porteurs de ces prothèses.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 8548, les définitions données dans l'ISO 8549-1 et l'ISO 8549-2 s'appliquent.

4 Description des malformations

4.1 Généralités

Tout d'abord, décrire la malformation comme «transversale» ou «longitudinale» et décrire de plus chaque type de malformation conformément à 4.2 ou 4.3 selon besoin. Dans le cas où le malade est atteint de malformations de plus d'un membre, décrire séparément chaque malformation.

4.2 Malformations transversales

Décrire les malformations transversales de la façon suivante:

- Préciser le côté atteint du malade (gauche ou droit).
- Préciser le membre atteint (supérieur ou inférieur).
- Préciser le niveau de la malformation comme le montre la figure 1.

4.3 Malformations longitudinales

Décrire les malformations longitudinales comme suit et comme indiqué aux figures 2 et 3:

- Préciser le côté atteint du malade (droit ou gauche).
- Préciser le membre atteint (supérieur ou inférieur).
- Pour les os des ceintures scapulaire et pelvienne et les os longs des membres, préciser le nom de l'os ou des os atteints.

Pour les métacarpiens, les métatarsiens et les phalanges, préciser le nombre des doigts atteints. Numéroté les métacarpiens ou les métatarsiens et les phalanges correspondantes en partant des côtés du radius et du tibia respectivement. Enfin, donner le numéro 1 au «pouce» et au «gros orteil».

NOTE — Quand on se réfère collectivement aux métacarpiens ou aux métatarsiens et à leurs phalanges correspondantes, le terme «rayon» peut être employé.

d) Préciser l'étendue de la malformation de chaque os, en progressant de l'os le plus proximal vers l'os le plus distal, comme suit :

1) Ceintures scapulaire/pelvienne

Préciser quels os sont totalement absents et quels os sont partiellement absents. Dans le cas des malformations partielles, préciser la partie de l'os absente.

2) Humérus, radius et cubitus; fémur, tibia et péroné

Préciser quels os sont totalement absents et quels os sont partiellement absents. Dans le cas des malformations partielles, préciser la fraction approximative de l'os absent et la position de la malformation (par exemple proximale, distale).

3) Carpe; tarse

Préciser si le carpe ou le tarse est totalement absent ou s'il est partiellement absent (c'est-à-dire que quelques carpiens ou tarsiens sont présents).

NOTE — On peut compléter la description des malformations partielles en nommant ou en énumérant les os individuellement.

4) Métacarpiens; métatarsiens

Préciser quels os sont totalement absents et quels os sont partiellement absents.

NOTE — On peut compléter la description des malformations partielles en précisant la position de la malformation (c'est-à-dire proximale ou distale).

5) Phalanges

Préciser quelles phalanges sont totalement absentes et quelles phalanges le sont partiellement.

NOTE — On peut compléter la description des malformations partielles en nommant la phalange atteinte (c'est-à-dire proximale, intermédiaire ou distale).

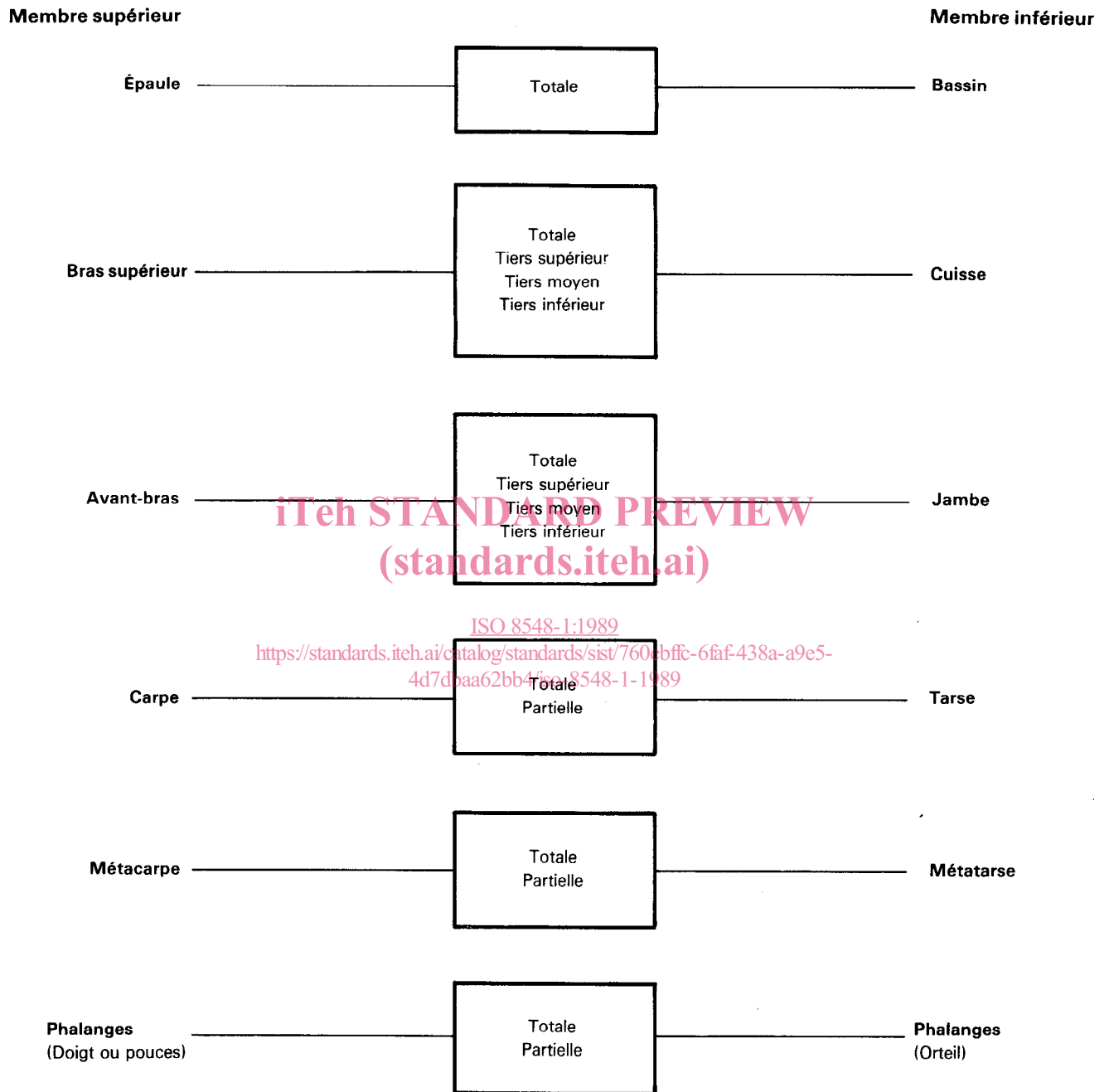
e) Si besoin, précisez la présence d'une hypoplasie pour tout os qui n'a pas été décrit comme totalement absent ou partiellement absent.

NOTE — Dans l'annexe A, on donne différents exemples de malformations longitudinales avec leurs descriptions selon les principes de la présente Norme internationale. Dans des cas de malformations longitudinales partielles, on peut compléter par des descriptions plus détaillées des os atteints, mais de telles descriptions sortent du domaine de la présente partie de l'ISO 8548.

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

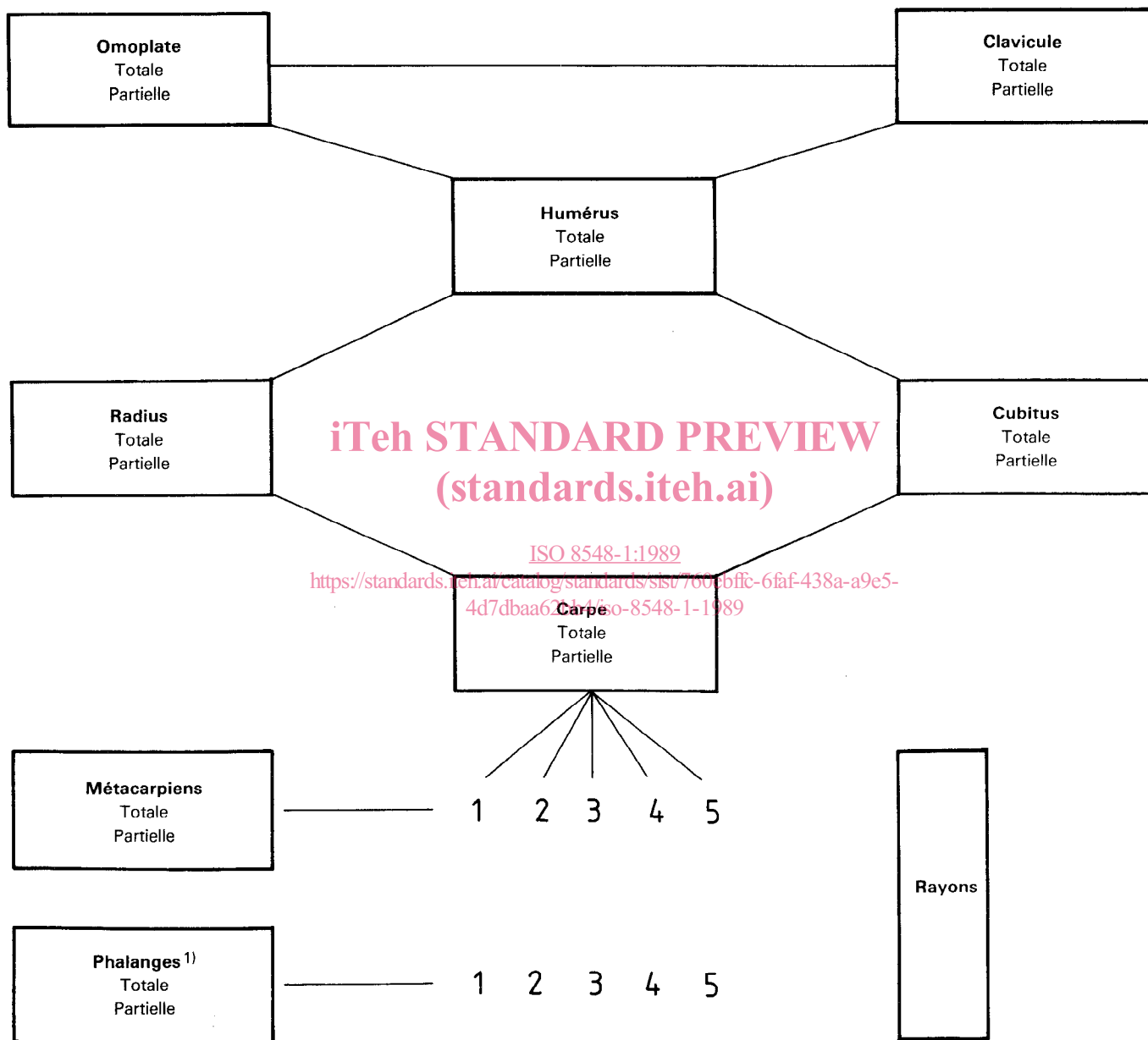
[ISO 8548-1:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/760ebffc-6faf-438a-a9e5-4d7dbaa62bb4/iso-8548-1-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/760ebffc-6faf-438a-a9e5-4d7dbaa62bb4/iso-8548-1-1989>



NOTE — L'absence totale de l'épaule ou du demi-bassin (et tous les éléments distaux) est une malformation transversale. Si une partie de l'épaule ou du demi-bassin est absente, la malformation est du type longitudinal.

Figure 1 — Désignation des niveaux des malformations transversales des membres supérieurs et inférieurs



1) On se réfère souvent aux doigts de la main par leur nom ; à savoir : 1, le pouce ; 2, l'index ; 3, le majeur ; 4, l'annulaire ; et 5, le petit doigt. Cette méthode ne fait pas l'approbation, car elle ne s'applique pas aux orteils du pied.

Figure 2 — Description des malformations longitudinales du membre supérieur

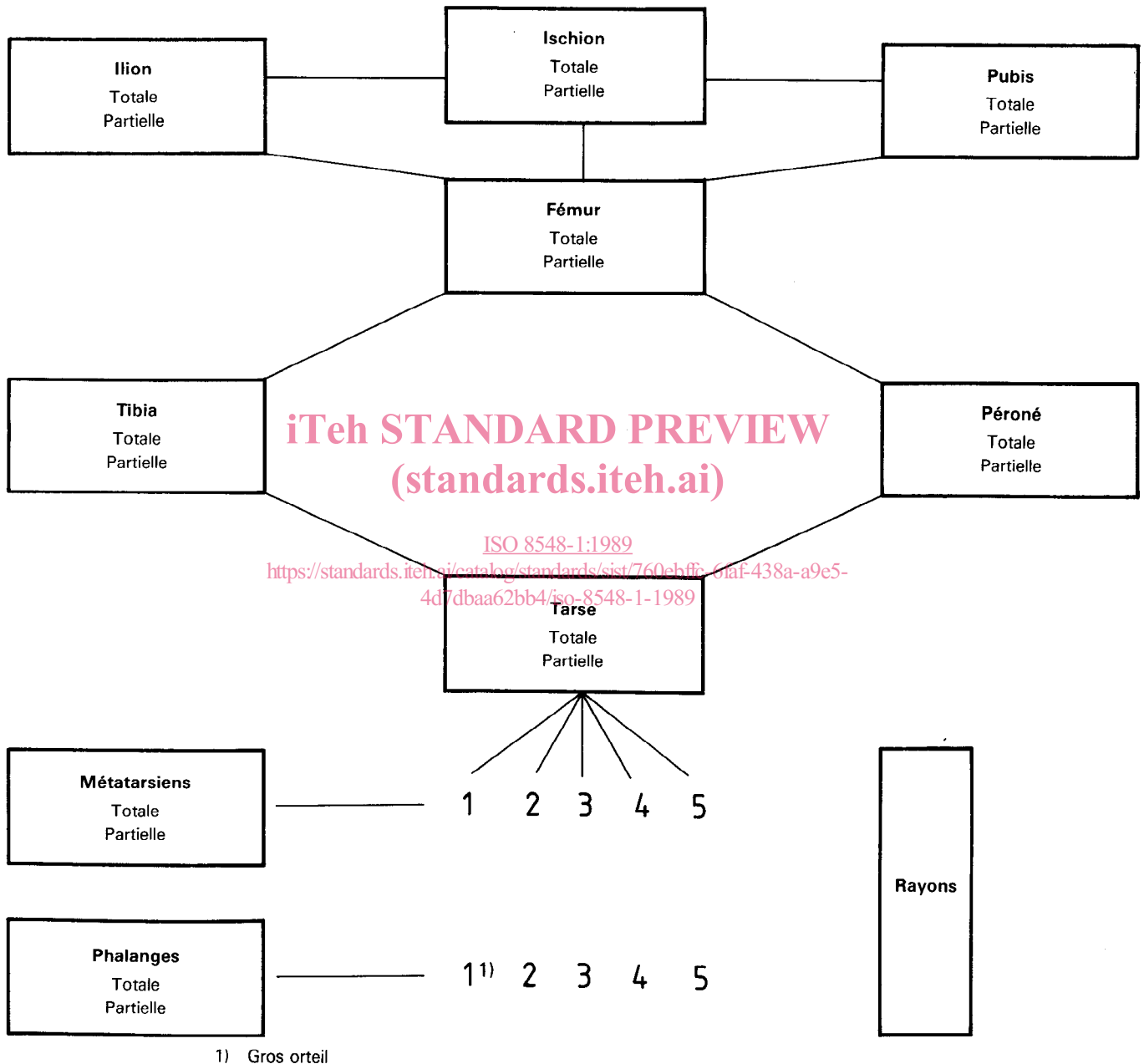


Figure 3 – Description des malformations longitudinales du membre inférieur